

Le Campus AgriCorsica est un Etablissement Public Local d'Enseignement Agricole (EPLEFPA).

A ce titre il se compose de quatre entités :

- Un Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole (LEGTA)
- Un Centre de Formation d'Apprentis Agricole (CFAA)
- Un Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA)
- Une Exploitation Agricole (Ovins, Porcins et Maraîchage)

De nombreux moyens pédagogiques sont mis à disposition de tous les apprenants : Des salles de cours équipées de vidéos projecteurs, trois salles informatiques, deux laboratoires de sciences, une salle de projection vidéo, une grande salle polyvalente, un centre de documentation et d'information, un terrain multisport, une salle de musculation, une salle d'agroéquipement, un atelier mécanique, de même que toutes les infrastructures et outils mécaniques liés aux enseignements pratiques à l'exploitation agricole du Campus ou lors des visites extérieures.

Le Campus dispose par ailleurs d'un internat, offrant ainsi une possibilité d'hébergement aux lycéens et apprentis (mineurs prioritaires), ainsi que d'un restaurant scolaire ouvert à tous.

Tous les bâtiments du Campus sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Campus AgriCorsica 'U Rizzanesi – Sartè'

Route de Levie

20100 Sartène

Renseignements et inscriptions

Secrétariat du CFPPA

Tel : 04.95.77.06.42

Mél : cfppa.sartene@educagri.fr

Web : epl.sartene.educagri.fr



Suivez-nous !



#campusagricorsica



CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION
Tourisme Vert, Accueil et
Animation en Milieu Rural



PUBLICS ET PRÉREQUIS

Vous devez justifier d'un des niveaux suivants :

- Diplôme de niveau 4 (Bac Pro, Brevet Professionnel, Brevet de Technicien Agricole, etc.)
- Sur dossier, en fonction de l'expérience professionnelle et sur dérogation du Directeur Régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt



DIPLOME

Le Certificat de Spécialisation en Tourisme Vert, Accueil et Animation en Milieu Rural est constitué de 4 Unités Capitalisables (UC), spécifiques à la formation professionnelle continue. Ces UC peuvent être obtenues indépendamment et sont valables pour une durée de 5 ans.

L'examen est en contrôle continu tout au long de la formation et validé par un jury permanent.

N° de fiche RNCP 2307 / Code NSF 334 : Accueil, Hôtellerie, tourisme.



REMUNERATION ET COUT DE LA FORMATION

Vous avez la possibilité de percevoir une rémunération dont le montant dépend de votre statut (demandeur d'emploi, CIF...).

De même, votre formation peut être prise en charge par Pôle Emploi, la Collectivité, de Corse, votre Compte Personnel de Formation, etc.(à étudier selon votre statut).

Par ailleurs, vous avez la possibilité d'être rémunéré pendant vos stages en entreprise (à définir avec l'entreprise d'accueil).



TYPES D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Prestataire de services

- d'accueil
- de restauration
- d'hébergement
- d'animation
- d'activités de pleine nature

... destinés aux clientèles du tourisme vert.



SECTEUR D'ACTIVITES

- Tourisme Vert.
- Agritourisme : concerne plus spécialement les agriculteurs qui développent une activité touristique, ayant pour support leur exploitation agricole, en complément de cette activité principale.

Pour en savoir plus sur les taux de réussite, d'insertion, et de satisfaction ainsi que sur les conditions tarifaires, scannez ce QR code :



DUREE DE LA FORMATION

- 1030 heures
- Dont 420h de stage en entreprise
- Réparties sur 1 an maximum



CONTENU DE LA FORMATION

UC 1	Elaborer un projet d'activité de tourisme rural
	Présenter les fondements d'un projet de tourisme en espace rural
	Analyser le contexte d'un projet d'activité de tourisme
	Décrire un projet de prestation touristique et les étapes de sa réalisation
	Identifier les conséquences de la réalisation d'un projet
UC 2	Raisonnement la conduite d'une activité de tourisme rural
	Organiser l'activité
	Choisir les modalités de réalisation d'une prestation touristique
	Analyser les résultats de l'activité
UC 3	Réaliser des prestations de tourisme rural
	Réaliser l'accueil et l'information des clients
	Réaliser une prestation de tourisme rural (Objectif adapté aux projets de chacun)
	Réaliser des enregistrements en vue d'une analyse des résultats
UC 4	Mettre en œuvre des techniques de commercialisation pour des prestations de tourisme rural
	Choisir une stratégie commerciale pour une prestation donnée
	Réaliser des opérations de commercialisation



OBJECTIFS

- Etudier l'opportunité de création d'une ou des prestations touristiques en prenant en compte les caractéristiques de l'environnement socio-économique du territoire sur lequel son entreprise sera (ou est) implantée.
- Mettre au point des prestations d'accueil et/ou de restauration et/ou d'hébergement et/ou d'animation et/ou d'activité de pleine nature de qualité dans le respect des contraintes législatives et réglementaires.
- S'informer, organiser sa formation permanente, ainsi que celle des personnes placées sous sa responsabilité
- Dans le cas de prestations spécifiques, conduire les activités suivantes : Activités propres et l'hébergement, à la restauration, à l'accueil des enfants, à la découverte de la nature.
- Conduire l'activité « tourisme » de son exploitation ou entreprise.
- Commercialiser sa (ou ses) prestation(s) touristique(s)
- Définir le statut juridique et fiscal de l'activité « tourisme » de son exploitation ou entreprise.



L'agricultura hè a noscia cultura